

Le fait qu'il s'agisse d'un programme à long terme, comme on nous l'avait indiqué lors de la présentation du Livre blanc, préoccupe notre parti. Nous avons demandé que ce bill ne soit pas lu pour la deuxième fois parce qu'il se fonde principalement sur les recommandations et les politiques qu'avait énoncées le gouvernement dans le Livre blanc. Nous traitons d'une prémisse, d'une politique, d'une ébauche établie il y a déjà des mois et même des années dans le cadre de l'étude de cette question. L'économie canadienne a subi de grands changements non seulement ces dernières années, mais aussi ces derniers mois. En étudiant les mesures fiscales et en connaissant les politiques fondamentales établies dans le Livre blanc, nous savons très bien que le concept de la réforme fiscale, comme l'entend le gouvernement, a donné lieu à cette mesure législative d'envergure, dont l'objectif principal est de redresser les indicateurs économiques actuels. Nous savons très bien qu'elle ne résoudra pas les graves problèmes auxquels nous faisons face.

Il n'y a rien dans ce bill fiscal pour enrayer la hausse marquée du chômage au pays. Les députés de tous les partis se soucient des gens qui ne peuvent trouver d'emploi. La mesure dont nous sommes saisis et dont nous serons saisis pendant longtemps à cause de sa complexité, n'offre aucune solution à ce problème fondamental. Au problème du chômage s'ajoute celui de l'inflation qui a relevé sa vilaine tête malgré les assurances de victoire que nous avait fournies le premier ministre, mais rien dans ce bill n'offre une solution précise et rapide. C'est pourquoi nous demandons au gouvernement d'envisager à nouveau et, si c'est possible, d'inclure dans le bill des articles et des principes précis destinés à résoudre ces problèmes importants.

Je pourrais mentionner d'autres problèmes que ce bill pourrait aborder. Ainsi, l'expansion rapide non seulement des industries importantes mais aussi des petites industries. On n'insiste pas là-dessus ni sur le développement de nos industries minières et de nos ressources nationales. Nous ne trouvons de mesures précises destinées à accroître nos industries secondaires et à permettre la transformation au Canada de nombre de nos matières brutes avant l'exportation. Rien n'est prévu d'autre part pour encourager les Canadiens en matière de création d'emplois. En fait, c'est ce qu'il nous faut ici au Canada, une politique visant à favoriser la création d'emplois.

Des voix: Bravo!

M. Mahoney: Nous l'avons.

M. Danforth: Le représentant de Calgary-Sud (M. Mahoney) prétend que nous l'avons. C'est ce qui me préoccupe, monsieur l'Orateur. Cette politique que nous avons ne peut donner de résultats tangibles et n'en donne pas.

M. Mahoney: Cela marche pourtant.

M. Danforth: C'est pourquoi il faut faire quelque chose.

L'hon. M. Stanfield: Dans ce cas, si cela marche, c'est un échec.

• (3.40 p.m.)

M. Danforth: Monsieur l'Orateur, dans mes observations cet après-midi, mon intention n'est pas d'entrer dans le détail de cette mesure mais de traiter des principes énoncés dans l'amendement. Le contribuable ordinaire, et je suis fier d'être du nombre, tient surtout à savoir combien d'argent les divers paliers de gouvernement vont puiser dans ses goussets. Les contribuables s'intéressent au mon-

tant qu'ils pourront dépenser pour vivre et à ce qui leur restera de leurs gains après déductions. C'est ce qui intéresse l'homme moyen aussi bien que la femme qui va faire ses courses au supermarché. Chacun se demande: «Combien me reste-t-il et que pourrais-je acheter avec mon argent»? De plus, l'homme ou la femme s'inquiète de l'inflation et des coûts toujours plus élevés.

Combien de milliers de Canadiens, monsieur l'Orateur, s'inquiètent à la pensée terrible que, «peut-être la semaine prochaine, je n'aurai pas d'emploi»? L'accent semble porter aujourd'hui sur les gens en chômage. Et pourtant, dans un trop grand nombre de familles, on envisage avec anxiété la possibilité que, peut-être bientôt, on sera sans emploi, surtout si les gens s'aperçoivent que la production d'une industrie ralentit, s'ils voient de petites entreprises du voisinage fermer leurs portes comme d'autres industries connexes où travaillent d'autres membres de la famille. La possibilité de perdre leur emploi est une grande épreuve et une grande inquiétude pour des milliers de Canadiens, et c'est pourquoi il n'y a plus aujourd'hui au Canada l'enthousiasme et la confiance d'il y a quelques années.

Tous les Canadiens sans exception étaient en faveur de la réforme fiscale; pourtant le citoyen ordinaire s'en fait une idée bien différente de celle du gouvernement. Celui-là en effet conçoit les lois de la réforme fiscale comme des mesures capables de simplifier un appareil très complexe destiné à extraire de l'argent des chèques de paie. Il voulait une simplification du système. Tout le monde croyait aussi qu'en rendant l'imposition équitable, en faisant payer à chacun sa juste part, il n'y aurait plus besoin d'exercer des pressions constantes pour faire augmenter les impôts à tous les niveaux. Voilà pourquoi tout le monde appuyait l'idée de la réforme fiscale.

Je voudrais expliquer pourquoi la mesure inquiète les Canadiens aujourd'hui. Même pendant qu'il projetait une réforme fiscale, le gouvernement depuis son accession au pouvoir n'a pas cessé de faire de nouvelles impositions et d'augmenter les impôts. Je ne dis pas qu'il en aurait été autrement si d'autres avaient formé le gouvernement. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement a été, au cours de ces dernières années, l'auteur direct de six impôts différents. Ces impôts, il les a institués avant même de présenter sa prétendue réforme fiscale. Pour votre gouverne, il serait peut-être bon que j'énumère ces taxes additionnelles, monsieur l'Orateur.

On se souviendra que peu après son accession au pouvoir, le gouvernement actuel a augmenté le montant du supplément de revenu des personnes âgées. Personne ne fit opposition à cette mesure à la Chambre, monsieur l'Orateur. Il y eut pas mal de discussions quant au montant de l'augmentation, mais personne ne mit en question le principe de cette augmentation. Il faut toujours que quelqu'un paye la note quand sont prises des mesures de ce genre. On augmenta l'impôt personnel. Cette augmentation servit directement à financer le relèvement du supplément de revenu des personnes âgées. Puis vint un nouvel impôt, monsieur l'Orateur. On jugea que si l'on pouvait retirer plus d'argent du circuit économique, il serait possible de freiner la tendance inflationniste. Le gouvernement institua la retenue à la source en ce qui concerne les sociétés. Il s'agissait pour le gouvernement de retenir une partie du revenu des sociétés pour la leur restituer en période de récession, selon le bon plaisir de ce même gouvernement. C'était là un nouvel impôt.